PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M[1] _____

je suis en plein accord avec la prescription 27 sur la préservation des surfaces agricoles utiles.

Mme SIBRA Lorène, animatrice de la FDSEA de l'Aude et agissant pour le compte du Président de la FDSEA de l'Aude, Mr JEANNET et le président cantonal, M. Henri BLANC, dépose deux courriers concernant les communes de Castelnaudary et Saint-Martin-Lalande. pour apporter des modifications.
FDSEA Aude - Ferme de Loudes - 670 av. Docteur Guilhem - 11400 CASTELNAUDARY - 0468239143

Visite de M. François Demangeon adjoint au Maire chargé de l'urbanisme avec Mme Bideau du service urbanisme explicitant l'avis donné dans les P.P.A. Cet avis est remis à la C.E et joint au dossier d'enquête l'avis de la commune et la délibération du Conseil municipal exprimant un avis favorable apporté de réserves.

(1) *Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.*

Fédération Départementale des Syndicats des
Exploitants Agricoles de l'**Aude**
F.N.S.E.A – F.R.S.E.A

Clôturé au registre d'enquête de Castelnaudary le 28/06/18

SCOT PAYS LAURAGAIS
A l'attention des commissaires enquêteurs
3 chemin de l'Obélisque
11320 MONTFERRAND

Castelnaudary, le 25 mai 2018

Objet : Enquête publique – projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Lauragais

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Nous nous permettons de vous solliciter concernant l'enquête publique sur **le projet de révision du Schéma de Cohérence Territorial du Pays Lauragais** prévue du 1er juin au 12 juillet 2018.

La profession agricole est l'un des principaux acteurs dans le développement économique, l'entretien des espaces et des paysages dans le département, dans le Lauragais. Ainsi, nous tenons à faire remonter divers éléments quant à la cartographie des trames vertes et bleues.

En effet, sur la commune de Castelnaudary, un corridor vert est positionné du Fresquel jusqu'à la commune de Ricaud. Ce corridor vert correspond à un fossé et non un cours d'eau. Celui-ci est asséché tout le long de l'année. Il n'y a aucun arbres ou haies le long de celui-ci. Le tracé passe en plein champs au milieu de nos différentes parcelles. Nous ne comprenons donc pas ce tracé et nous proposons une modification selon deux éventualités :
- n° 1 : Le corridor écologique peut suivre la voie ferrée désaffectée depuis 10 ans. Celle-ci démarre aux portes de Castelnaudary, traverse la plaine du Lauragais jusqu'à la Haute-Garonne. De plus, cette voie ferrée jouxte à plusieurs reprises le ruisseau du Fresquel et traverse la rigole. Ces abords sont naturellement boisés et la végétation naturelle continue à gagner sur cette voie.
- n°2 : le corridor écologique peut rester au même endroit mais en étant situé sur en bordure de parcelles et non en plein milieu.
Nous joignons à ce courrier deux cartographies pour étayer nos propos.

Nous vous remercions, Messieurs les Commissaires Enquêteurs, de l'attention que vous porterez à notre contribution et vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.

Didier Jeannet
Président FDSEA

Henri BLANC
Président du canton

Révision du SCoT du Pays Lauragais

Document d'Orientations et d'Objectifs

Document de travail présenté au Bureau du 13 Mars 2017

CC Castelnaudary Lauragais Audois
Commune de Castelnaudary

Synthèse des orientations spatiales pour les trames vertes et bleues

Trame verte

- Espace naturel remarquable
- Espace naturel de grande qualité
- Réservoir sous pression
- Corridor vert existant (à conforter)
- Nouveau corridor vert (issu des SRCE et du PNR)
- Nouveau corridor vert (correctifs)
- Corridor vert sous pression

Trame bleue

- Plan d'eau
- Zone humide
- Corridor Bleu
- Cours d'eau intermittent

Grands écosystèmes

- Grand écosystème
- PNR du Haut Languedoc

Obstacles

- Principaux espaces à proximité des zones urbanisées (100 m)
- Bâti des principales zones urbanisées
- Voirie principale
- Voie ferrée
- Obstacle par une voirie
- Passage à faune à conforter
- Obstacle par un cours d'eau
- Obstacle à l'écoulement des eaux
- Ecluse

Echelle au 1:50 000

0 0.5 1 1.5 2 km

Cartographie :
Conseil départemental de la Haute-Garonne - DDET, mars 2017

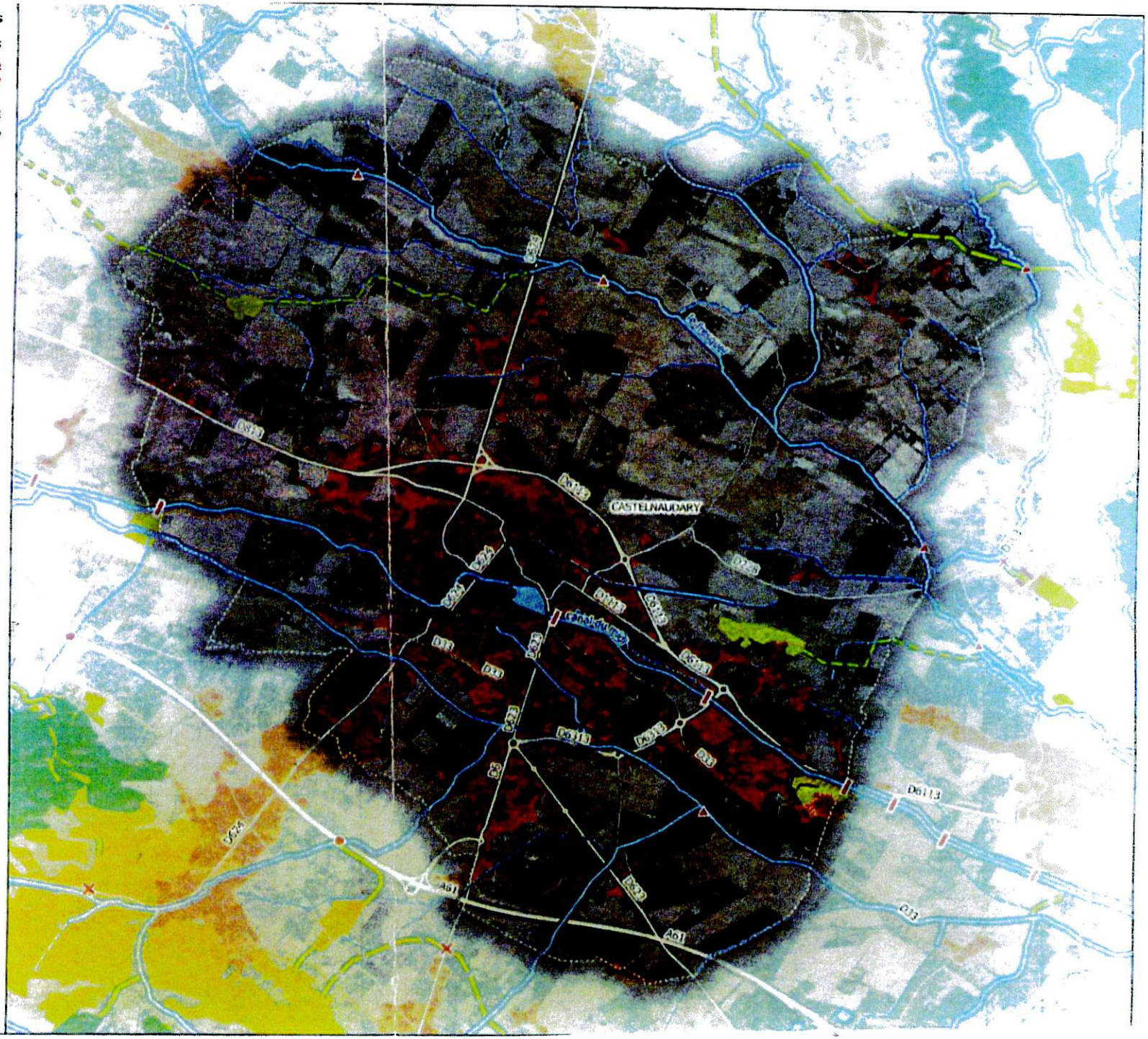

Révision du SCoT du Pays Lauragais

Document d'Orientations et d'Objectifs

Document de travail présenté au Bureau du 13 Mars 2017

CC Castelnaudary Lauragais Audois
Commune de Castelnaudary

Synthèse des orientations spatiales pour les trames vertes et bleues

Trame verte

- Espace naturel remarquable
- Espace naturel de grande qualité
- Réservoir sous pression
- Corridor vert existant (à conforter)
- Nouveau corridor vert (issu des SRCE et du PNR)
- Nouveau corridor vert (correctifs)
- Corridor vert sous pression

Trame bleue

- Plan d'eau
- Zone humide
- Corridor Bleu
- Cours d'eau intermittent

Grands écosystèmes

- Grand écosystème
- PNR du Haut Languedoc

Obstacles

- Principaux espaces à proximité des zones urbanisées (100 m)
- Bâti des principales zones urbanisées
- Voirie principale
- Voie ferrée
- Obstacle par une voirie
- Passage à faune à conforter
- Obstacle par un cours d'eau
- Obstacle à l'écoulement des eaux
- Ecluse

Echelle au 1:50 000

0 0.5 1 1.5 2 km

Cartographie : Conseil départemental de la Haute-Garonne - DDET, mars 2017

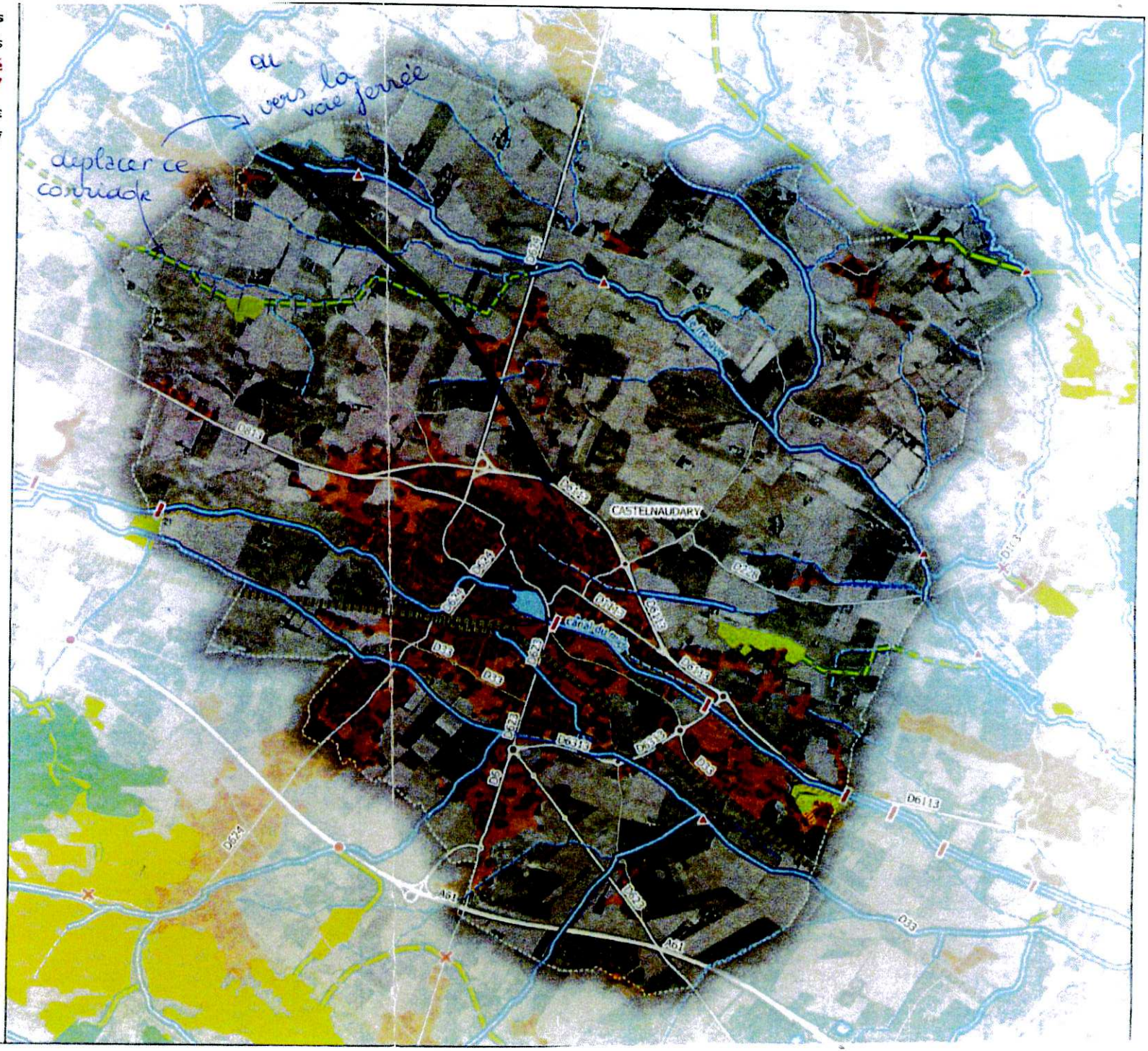

Proposition 1

Révision du SCoT du Pays Lauragais

Document d'Orientations et d'Objectifs

Document de travail présenté au Bureau du 13 Mars 2017

CC Castelnaudary Lauragais Audois
Commune de Castelnaudary

Synthèse des orientations spatiales pour les trames vertes et bleues

Trame verte

- Espace naturel remarquable
- Espace naturel de grande qualité
- Réservoir sous pression
- Corridor vert existant (à conforter)
- Nouveau corridor vert (issu des SRCE et du PNR)
- Nouveau corridor vert (correctifs)
- Corridor vert sous pression

Trame bleue

- Plan d'eau
- Zone humide
- Corridor Bleu
- Cours d'eau intermittent

Grands écosystèmes

- Grand écosystème
- PNR du Haut Languedoc

Obstacles

- Principaux espaces à proximité des zones urbanisées (100 m)
- Bâti des principales zones urbanisées
- Voirie principale
- Voie ferrée
- Obstacle par une voirie
- Passage à faune à conforter
- Obstacle par un cours d'eau
- Obstacle à l'écoulement des eaux
- Ecluse

Echelle au 1:50 000 — 0 — 0,5 — 1 — 1,5 — 2 km

Cartographie : Conseil départemental de la Haute-Garonne - DDET, mars 2017

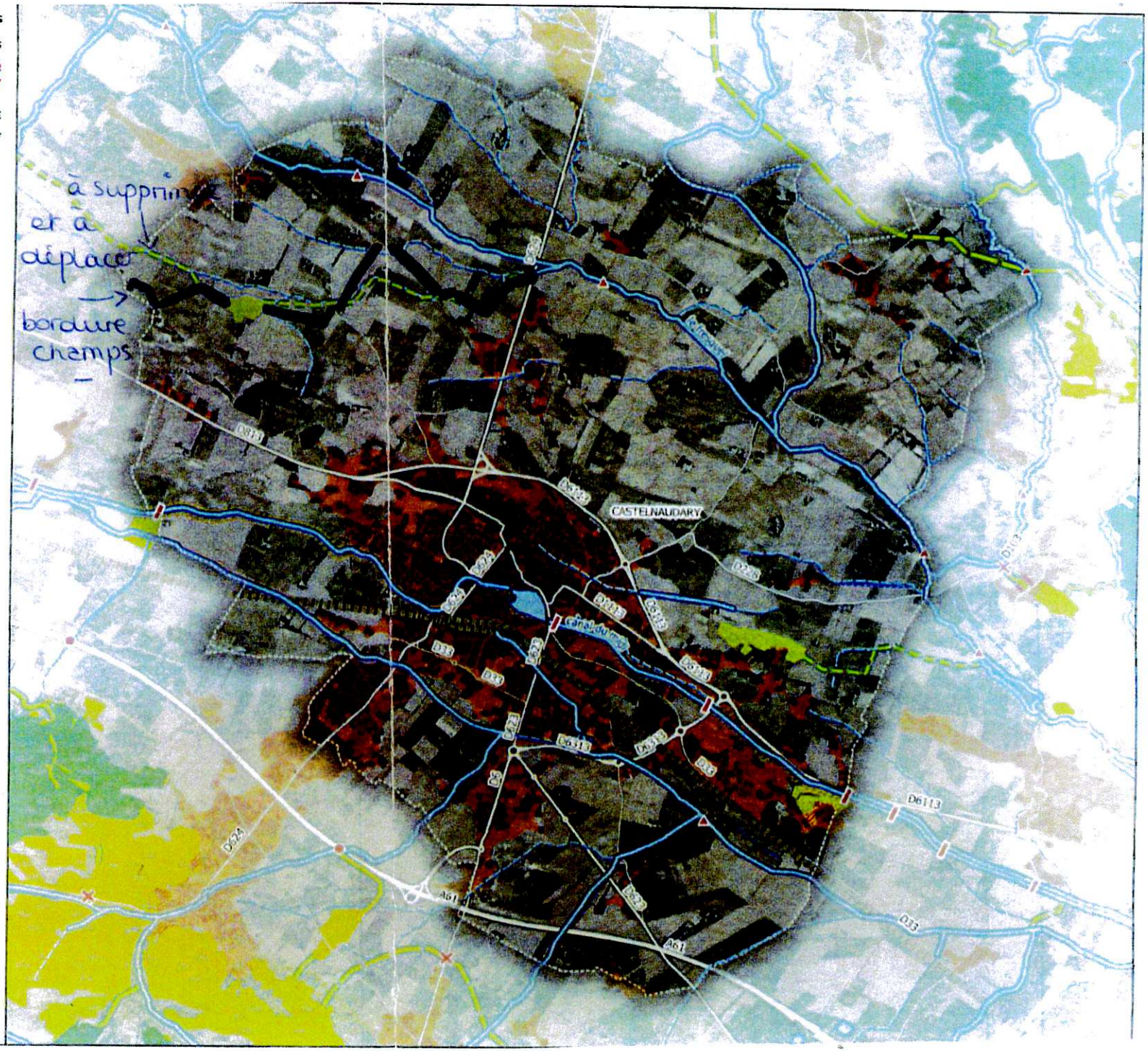

Proposition 2

Fédération Départementale des Syndicats des
Exploitants Agricoles de l'Aude
F.N.S.E.A – F.R.S.E.A

Annexé au registre d'enquête de Castelnaudary le 28/06/18

SCOT PAYS LAURAGAIS
A l'attention des commissaires enquêteurs
3 chemin de l'Obélisque
11320 MONTFERRAND

Castelnaudary, le 25 mai 2018

Objet : Enquête publique – projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Lauragais

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Nous nous permettons de vous solliciter concernant l'enquête publique sur **le projet de révision du Schéma de Cohérence Territorial du Pays Lauragais** prévue du 1er juin au 12 juillet 2018.

La profession agricole est l'un des principaux acteurs dans le développement économique, l'entretien des espaces et des paysages dans le département, dans le Lauragais. Ainsi, nous tenons à faire remonter divers éléments quant à la cartographie des trames vertes et bleues.

En effet, sur la commune de Saint-Martin-Lalande, nous souhaitons proposer des modifications aux tracés ci-dessous :
- n° 1 : l'espace naturel remarquable positionné sur la carte au niveau du Fresquel est au milieu d'une parcelle d'un de nos agriculteurs ; ainsi nous proposons de le déplacer au niveau du croisement du Fresquel et du Moulin.
- n° 2 : le corridor écologique positionné à cet endroit ne correspond pas aux réalités du territoire (parcelles), nous vous proposons de suivre les fossés actuels permettant ainsi de contourner la propriété ;
- n°3 : le corridor écologique positionné au lieu- dit « Bels » en direction du Bois de la Gajane ne peut fonctionner car le passage sous la D6113 est bouché. Nous proposons une augmentation de celui-ci par l'accès à des points boisés et des points d'eau qui sont situés sur le passage.
Nous joignons à ce courrier deux cartographies pour étayer nos propos.

Nous vous remercions, Monsieur les Commissaires Enquêteurs, de l'attention que vous porterez à notre contribution et vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.

Didier Jeannet
Président FDSEA

Henri BLANC
Président du canton

PETR Pays Lauragais

Révision du SCoT du Pays Lauragais

Document d'Orientations et d'Objectifs

Document de travail présenté au Bureau du 13 Mars 2017

CC Castelnaudary Lauragais Audois
Commune de Saint-Martin-Lalande

Synthèse des orientations spatiales pour les trames vertes et bleues

Trame verte

- Espace naturel remarquable
- Espace naturel de grande qualité
- Réservoir sous pression
- Corridor vert existant (à conforter)
- Nouveau corridor vert (issu des SRCE et du PNR)
- Nouveau corridor vert (correctifs)
- Corridor vert sous pression

Trame bleue

- Plan d'eau
- Zone humide
- Corridor Bleu
- Cours d'eau intermittent

Grands écosystèmes

- Grand écosystème
- PNR du Haut Languedoc

Obstacles

- Principaux espaces à proximité des zones urbanisées (100 m)
- Bâti des principales zones urbanisées
- Voirie principale
- Voie ferrée
- Obstacle par une voirie
- Passage à faune à conforter
- Obstacle par un cours d'eau
- Obstacle à l'écoulement des eaux
- Ecluse

Echelle au 1:50 000

0 0.5 1 1.5 2 km

© Cartographie :
Conseil départemental de la Haute-Garonne - DDET mars 2017

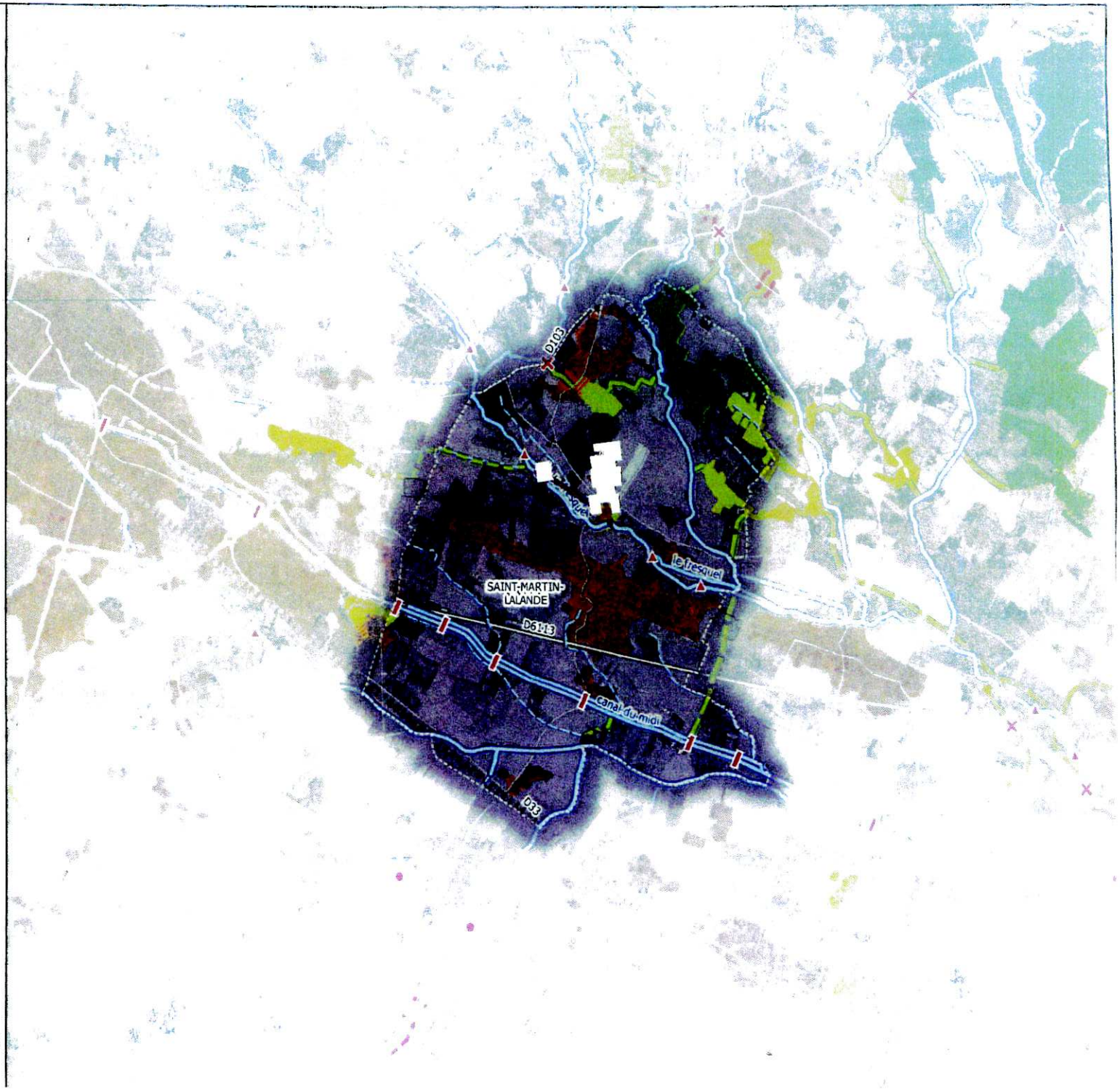

PETR Pays Lauragais

Révision du SCoT du Pays Lauragais

Document d'Orientations et d'Objectifs

Document de travail présenté au Bureau du 13 Mars 2017

CC Castelnaudary Lauragais Audois
Commune de Saint-Martin-Lalande

Synthèse des orientations spatiales pour les trames vertes et bleues

Trame verte

- Espace naturel remarquable
- Espace naturel de grande qualité
- Réservoir sous pression
- Corridor vert existant (à conforter)
- Nouveau corridor vert (issu des SRCE et du PNR)
- Nouveau corridor vert (correctifs)
- Corridor vert sous pression

Trame bleue

- Plan d'eau
- Zone humide
- Corridor Bleu
- Cours d'eau intermittent

Grands écosystèmes

- Grand écosystème
- PNR du Haut Languedoc

Obstacles

- Principaux espaces à proximité des zones urbanisées (100 m)
- Bâti des principales zones urbanisées
- Voirie principale
- Voie ferrée
- Obstacle par une voirie
- Passage à faune à conforter
- Obstacle par un cours d'eau
- Obstacle à l'écoulement des eaux
- Ecluse

Echelle au 1:50 000

0 0.5 1 1.5 2 km
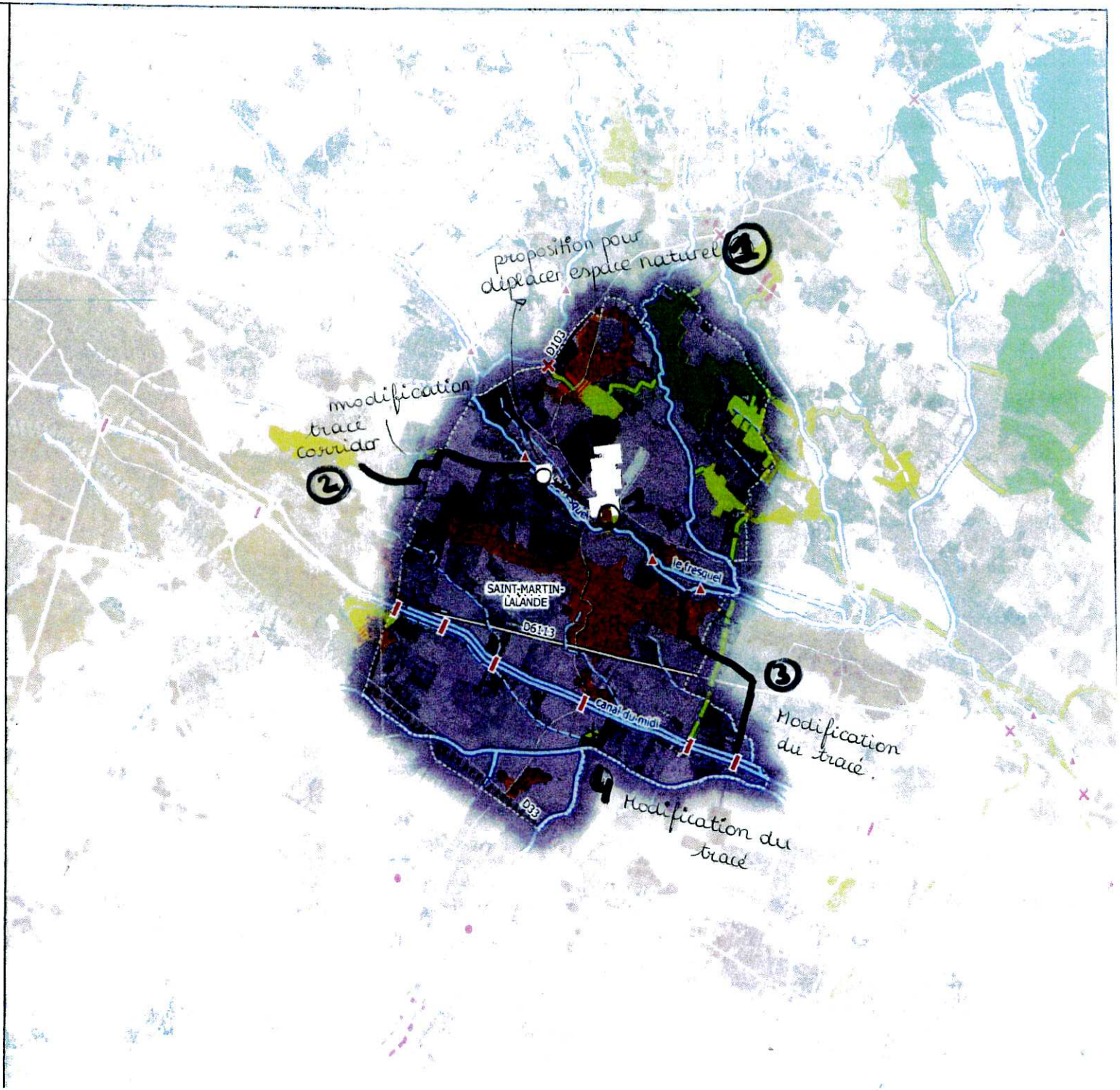
© Cartographie :
Conseil départemental de la Haute-Garonne - DDET. mars 2017